

7.5

Autres décisions

7.5 AUTRES DÉCISIONS**DÉCISION N° 2012-PDG-0186****TSX Inc.**

(Prorogation du délai prévu à la décision reconnaissant TSX Inc. à titre d'agence de traitement de l'information)

Vu la décision n° 2009-PDG-0047 prononcée le 4 juin 2009 par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») reconnaissant TSX Inc. à titre d'agence de traitement de l'information (l'« ATI ») sur les valeurs mobilières inscrites en bourse en vertu de l'article 170 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « décision »);

Vu l'engagement de TSX Inc. énoncé au paragraphe e) de l'article 5 de l'annexe 1 de la décision, à l'effet de fournir au personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières un rapport sur son modèle des droits énonçant les conclusions de l'examen exécuté par TSX Inc., le fondement de ces conclusions et les recommandations de TSX Inc., le cas échéant, auquel doit être jointe l'opinion écrite du comité de gouvernance de l'ATI sur ce rapport, les deux documents devant être déposés à l'Autorité dans les 90 jours suivant la date du début de l'examen, fixée au 1^{er} juillet 2012;

Vu la demande de TSX Inc. en date du 26 septembre 2012 visant à suspendre l'application du paragraphe e) de l'article 5 de l'annexe 1 de la décision jusqu'au 31 octobre 2012;

Vu les motifs allégués par TSX Inc. au soutien de la demande à savoir :

- le rapport préparé par TSX Inc. a été transmis au comité de gouvernance de l'ATI le 15 septembre 2012;
- le comité de gouvernance de l'ATI a besoin de temps additionnel pour préparer une réponse consolidée et fournir son opinion écrite à l'Autorité;

Vu l'analyse faite par la Direction principale de l'encadrement des structures de marché;

Vu le premier alinéa de l'article 35.1 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la recommandation du surintendant des marchés de valeurs;

En conséquence :

L'Autorité proroge au 31 octobre 2012 le délai prévu au paragraphe e) de l'article 5 de l'annexe 1 de la décision.

Fait le 27 septembre 2012.

Mario Albert
Président-directeur général